

CONSEILS D'ENTRETIEN

Traitement de l'eau

- ↳ Le PH de l'eau doit se situer entre 7 et 7.4
- ↳ Le taux de chlore ne doit pas excéder 2.5 ppm
- ↳ Le PH ne doit pas être baissé avec de l'acide mais avec du PH moins.
- ↳ L'utilisation de sulfate de cuivre ou autres produits basiques est formellement déconseillée. Risque pour la santé des baigneurs, incompatibilité avec le revêtement etc. ...
- ↳ Ne pas mettre en contact direct les produits de traitement solides et le revêtement intérieur de la piscine (Pastilles, galets)
- ↳ Changer la masse filtrante du filtre selon le traitement entre 2 et 4 ans et le détartrer tous les ans.
- ↳ En cas de traitement automatique du PH surveiller qu'il reste suffisamment de PH moins liquide dans le réservoir de la pompe Doseuse.
- ↳ Contrôler le PH et le taux de désinfectant régulièrement.
- ↳ En cas de traitement par électrolyse d'eau salée :
 - Surveiller fréquemment la concentration de sel dans l'eau
 - Sans inversion de polarité, effectuer un nettoyage fréquent des électrodes avec un produit spécifique : « détartrant d'électrode de type Mooncell »
 - Ne pas mettre de produit contenant un dérivé de fer
Ne pas mettre d'anti-algues
- ↳ En cas de piscine équipée d'un régulateur automatique de pH
 - Le taux de chlore doit toujours être inférieur à 2 ppm
 - La sonde doit rester propre
 - Vérifier fréquemment s'il ne se forme pas de dépôt de calcaire ou d'algues

En général

- ↳ Ne pas faire fonctionner les robots de nettoyages lorsque la température est inférieure à 18°C.
- ↳ Ne pas passer un nettoyeur haute pression sur les margelles. Nous vous conseillons de passer un produit de traitement tous les ans, à l'automne, sur les margelles. Renseignement à notre magasin ou chez négociant de matériaux.

Quelques points de sécurité

- ↳ Veiller à laisser suffisamment de place autour de la pompe de filtration de façon à assurer une bonne ventilation.
- ↳ Ne pas ouvrir les coffrets électriques sans avoir coupé le courant en amont
- ↳ Ne pas aspirer en présence des baigneurs
après utilisation du balai aspirateur, fermer la vanne aspirateur avant que des baigneurs n'entrent dans l'eau.

Quelques points techniques

- ↳ Ne pas laisser déborder la piscine
- ↳ Surveiller que le niveau d'eau ne soit pas inférieur aux $\frac{3}{4}$ des skimmers.

POUR RÉSUMER ET PRÉCISER :

- ☞ Pour tous les appareils, se reporter à la notice du fabricant.
- ☞ Filtrer de préférence pendant les heures de faible ensoleillement (phénomène de photosynthèse)
- ☞ Retirer la couverture solaire pendant les heures chaudes de la journée et la protéger sur l'enrouleur avec la bâchette de protection

Faire vérifier plusieurs fois dans la saison :

- Le TAC (Taux d'Alcalinité totale - teneur en carbonate et bicarbonate)
- Le taux de stabilisant (acide isocyanurique)
- ☞ Vider 30% au minimum du volume d'eau de la piscine chaque année.
- ☞ Respecter les prescriptions d'utilisation des notices, en particulier les doses d'emploi pour les produits de traitement. Ne pas surdoser. Ne pas mélanger les produits incompatibles, exemple Chlore avec Baquacil.
- ☞ Stocker les produits dans un endroit frais, aéré, ventilé, à l'abri de l'humidité et **HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. INTERDIRE L'ACCÈS DU LOCAL AUX ENFANTS.**
- ☞ Si vous envisagez de compléter ou de modifier votre installation, assurez-vous auprès de votre constructeur que cette modification n'entraînera pas d'incompatibilité avec les éléments de la construction existante (perte de la garantie du constructeur).
- ☞ Assurer un hivernage correct de la piscine.
- ☞ Consulter votre assureur, il vous établira un avenant à votre police d'assurance de façon à vous protéger contre un éventuel accident pouvant intervenir à l'intérieur de votre piscine et où votre responsabilité pourrait être recherchée.
- ☞ Surveiller régulièrement que le tuyau de trop plein ne se bouche pas.

Pendant la période Hivernale :

- ☞ Surveiller le local technique ; s'assurer de la bonne isolation des canalisations d'eau restant en charge. (bonde de fond...)
- ☞ Vérifier que le local ne soit pas humide et que les produits ont été retirés. Attention aux vapeurs de chlore.
- ☞ Ne jamais laisser les couvertures d'été bulles ou mousse sur l'eau l'hiver.
- ☞ Vérifier régulièrement l'état de l'eau. Renouveler si nécessaire le traitement par dissolution dans un arrosoir d'eau tiède.
- ☞ En cas de chute de neige, la balayer rapidement.
- ☞ Nage à contre courant : Isoler les vannes et les canalisations restant en eau.
- ☞ Ne pas vider la piscine sans l'accord du constructeur et en période de pluie ne jamais la laisser vide.